

Un comité multipartite défend le soutien financier à Bluefactory, soumis au peuple le 13 juin prochain

«C'est un terrain qui vaut de l'or»



« NICOLAS MARADAN

Fribourg » Un comité réunissant tous les principaux partis politiques ainsi que des membres de la société civile a défendu hier face aux médias le coup de pouce cantonal de 25 millions de francs promis à Bluefactory, sur lequel la population fribourgeoise votera le 13 juin prochain. Même l'UDC, pourtant à la base du référendum, y est représentée, en l'occurrence par l'ex-député et ancien préfet de la Veveyse Michel Chevalley. Pour lui, soutenir le quartier d'innovation logé sur les 53 000 mètres carrés qu'occupait l'ancienne brasserie Cardinal au cœur de Fribourg est essentiel, et pas seulement pour les habitants de la capitale. «L'idée est d'accueillir à Bluefactory de nouvelles sociétés et d'accélérer ainsi le développement de l'innovation qui, par transfert technologique, profitera à l'ensemble des entreprises du canton. Fribourg a ainsi l'occasion, une fois de plus, d'effacer ce complexe d'infériorité propre aux régions restées longtemps rurales», souligne-t-il.

C'est par 71 voix contre 24 (3 abstentions) que le parlement cantonal avait accepté en février dernier d'ouvrir son porte-monnaie. En tout, les besoins s'élèvent à 50 millions de francs, à savoir un apport de nouveaux fonds à hauteur de 40 millions et une conversion d'anciens prêts, pour 10 millions, en capital-actions. Propriétaires à parts égales de Bluefactory Fribourg-Freiburg SA, la structure gérant le site, le canton et la ville de Fribourg doivent prendre en charge la moitié de la facture chacun. Le Conseil général de Fribourg a d'ailleurs également donné son accord. Mais la décision du Grand Conseil est aujourd'hui contestée par un référendum parlementaire financier (le vote du 13 juin ne concerne donc que la part cantonale des crédits votés).

Une prise de capital

Entrepreneur et député centriste, Eric Collomb tient à préciser: «Il s'agit bien d'une capitalisation. Et une capitalisation, ce n'est pas une dépense. Nos adversaires essaient de faire croire aux gens que nous allons brûler 25 000 billets de 1000 francs pour un projet qui n'aboutira jamais. Mais c'est au mieux une méconnaissance totale des fondamentaux économiques, au pire un argument populiste et trompeur. Car il s'agit simplement d'une prise de capital d'une so-

Le quartier d'innovation Bluefactory est logé sur les 53 000 mètres carrés qu'occupait l'ancienne brasserie Cardinal au cœur de Fribourg.
Alain Wicht



LA LISTE DES SIGNATAIRES RESTE TOUJOURS SECRÈTE

Validé en février dernier par le Grand Conseil fribourgeois, le soutien de 25 millions de francs promis au quartier d'innovation Bluefactory est combattu par le biais d'un référendum parlementaire financier facultatif. Introduit dans l'ancienne Constitution cantonale en 1948, cet outil nécessite l'accord d'au moins un quart des 110 membres du législatif. En l'occurrence, le référendum a été signé par 28 élus, soit le minimum requis. Toutefois, en vertu de la loi can-

tonale sur l'exercice des droits politiques, la liste de signataires n'est pas rendue publique. Dans une question adressée au Conseil d'Etat, le député socialiste David Bonny (Prez-vers-Noréaz) a néanmoins demandé que ces noms soient communiqués. Mais rien à faire, le gouvernement maintient le secret, respectant en cela la législation cantonale.

Dans sa réponse, envoyée hier aux médias, l'exécutif précise néanmoins: «Pour l'avenir, s'agissant là d'élus re-

présentant la population, par souci d'exemplarité en matière de transparence, le Conseil d'Etat se déclarerait favorable à une adaptation de la législation en la matière dans le cadre des travaux d'adaptation de la loi sur le Grand Conseil.» A noter que certains élus ont annoncé publiquement avoir signé, comme le libéral-radical Sébastien Dorthe (Matran). Et l'UDC a indiqué qu'une grande majorité de son groupe parlementaire avait fait de même. **NM**

présentant une pépite immobilière. C'est un terrain qui vaut de l'or.» Un avis que la socialiste Andrea Burgener Woelfray, conseillère communale à Fribourg, partage. «Bluefactory se trouve au centre de la ville, près de la gare, ce qui garantit un accès facile en mobilité douce. Un bus passera à l'avenir devant le site, avec un arrêt qui portera son nom», rappelle-t-elle.



«Fribourg a l'occasion d'effacer ce complexe d'infériorité propre aux régions rurales»

Michel Chevalley

Pour Nadine Gobet, députée libérale-radical et directrice de la Fédération patronale et économique, l'enjeu de cette votation est aussi et surtout la création d'emplois. Elle observe: «Le canton de Fribourg figure parmi les champions de la croissance démographique en Suisse. Or, il ne suffit pas de voir augmenter sa population. Il faut aussi lui offrir la possibilité de travailler dans le canton. Mais les Fribourgeois sont des pendulaires. Une personne sur quatre quitte le canton chaque jour pour se rendre à son travail.»

Un site, plusieurs visions

Lors du débat au Grand Conseil, d'importantes divergences étaient toutefois apparues entre gauche et droite par rapport à ce que doit être Bluefactory. Le conseiller national vert Gerhard Andrey en est bien conscient. Mais il explique: «Le fait que nous ne soyons pas toujours d'accord concernant les ambitions de Bluefactory n'est pas quelque chose que nous devons cacher. Il n'est un secret pour personne que mon parti et moi-même souhaiterions des objectifs de durabilité plus ambitieux, que l'art et la culture soient mieux représentés, qu'il y ait des logements coopératifs. Ce débat social est sain et doit se poursuivre.» Le comité de soutien à Bluefactory se veut donc rassembleur. A noter qu'il est coprésidé par sept personnes, soit les cinq politiciens susmentionnés ainsi que Benno Jungo, agriculteur et agronome, et Noé Bugnon, architecte et étudiant. **>>**

Des mesures proposées pour la culture inclusive

Postulat » Seulement quatre institutions culturelles fribourgeoises sur dix disent proposer un accès totalement sans obstacles à leurs contenus. Parmi les freins évoqués, le manque de ressources financières.

Un peu plus de la moitié des institutions culturelles du canton de Fribourg, 53% pour être précis, traitent de la diversité, de la participation et du handicap dans leur programme ou dans leurs pratiques de médiation. Mais 14% d'entre elles seulement associent à ces démarches

des artistes ou des médiateurs en situation de handicap. C'est ce qui ressort d'un sondage mené entre le 17 décembre et le 17 janvier par le Service de la culture en réponse à un postulat de la députée socialiste Giovanna Garghentini Python (Fribourg). Une cinquantaine d'institutions y ont pris part, dont une moitié de bibliothèques et médiathèques, et un quart de musées.

Autre constat: seulement 40% des sondés indiquent proposer un accès totalement sans obstacles aux contenus de leurs

œuvres (et 40% un accès partiel). Dans le rapport rendu public récemment, les autorités cantonales précisent: «Les mesures déjà en place sont nombreuses et diverses. Elles comprennent notamment le recours à des personnes avec handicap pour des visites guidées ou des activités, l'utilisation de matériel de soutien pour la compréhension des spectacles et expositions (bandes magnétiques, versions écrites, tablettes numériques, scénographie adaptée, etc.), l'acceptation de chiens d'assistance,

la réservation de rangées plus spacieuses, la mise à disposition de livres en caractères adaptés pour malvoyants et dyslexiques».

Les principaux freins évoqués sont le manque de ressources humaines et financières. Mais l'Etat de Fribourg souligne: «En préavisant l'octroi de soutiens financiers en faveur de la culture, la commission cantonale des affaires culturelles – une commission citoyenne et représentative de la population – est attentive à ce que les pro-

jets soutenus visent tant la diversité culturelle que le public intéressé.»

Par ailleurs, le canton s'engage à renforcer l'accès à la culture pour tous dans le cadre du déménagement du Musée d'histoire naturelle ou de la rénovation de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Les pouvoirs publics annoncent également l'instauration d'une plateforme d'échange et de coordination entre services étatiques concernés par les questions liant culture et société. **>>**

NICOLAS MARADAN

FRIBOURG

TOURS EN TUK-TUK

Du 17 mai au 6 août, le Tuk-Tuk de l'association Reper revient pour une 4^e édition. Ce projet social et durable favorise l'insertion des jeunes et offre de transporter autrement les habitants ou visiteurs des communes partenaires de Villars-sur-Glâne et de Fribourg. 215 courses ont été réalisées en 2020. Réservations au 076 823 19 57. CB



Attention aux tiques!

Fribourg » La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) met en garde la population contre le retour des tiques. Inactives durant l'hiver, elles ont repris leurs activités avec l'apparition des beaux jours. Sévissant principalement dans les sous-bois ou à la campagne, les tiques se rencontrent aussi dans les espaces verts des villes et jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Vêtements couvrants, port du bas de pantalon dans les chaussettes ou utilisation de répulsifs cutanés contribuent à diminuer le risque de se faire piquer. La DSAS rappelle que pour enlever une tique, il faut

l'attraper au plus près de la peau, tirer fortement et désinfecter.

La borréliose (maladie de Lyme) et l'encéphalite à tiques sont les principales maladies transmises par les tiques. En 2020, 14 personnes ont attrapé l'encéphalite à tiques dans le canton. Il n'existe aucun traitement contre cette maladie qui peut entraîner des troubles neurologiques, mais un vaccin permet de s'en prémunir. La borréliose se traite par antibiotiques mais peut causer de lourdes complications si elle n'est pas détectée suffisamment tôt. »

CAMILLE BESSE

Un projet pour doper le Grand Fribourg

Fusion » Raphaël Casazza propose une quadruple réalisation, comprenant une piscine et une centrale de chauffe à Givisiez.

Père d'un projet de téléphérique urbain renvoyé aux calendes grecques en 2018, Raphaël Casazza lance un autre projet maous pour Fribourg. Plus exactement pour le Grand Fribourg. Le pôle multiservice durable (PMSD) est «un projet emblématique capable de devenir un des moteurs de la fusion», à entendre l'ingénieur, conseiller général PLR de la

capitale cantonale et candidat au Grand Conseil.

Ce concept recouvre quatre réalisations projetées à l'entrée autoroutière de Fribourg-Sud. Raphaël Casazza propose d'y construire une piscine olympique de 50 m, une centrale de chauffe à bois baptisée EnerFriCentre, un parking de 500 places relié par des navettes express à la gare CFF et un centre logistique cantonal. Chacun de ces bâtiments pourrait sortir de terre indépendamment des autres, mais «on se couperait des synergies et d'une possibilité de réduction

des coûts». Une estimation budgétaire sommaire évalue la centrale de chauffe entre 15 et 20 millions de francs, le parking entre 8 et 10 millions, la centrale logistique entre 10 et 20 millions, la piscine entre 40 et 45 millions. Seules ces deux dernières réalisations seraient à la charge des contribuables du Grand Fribourg.

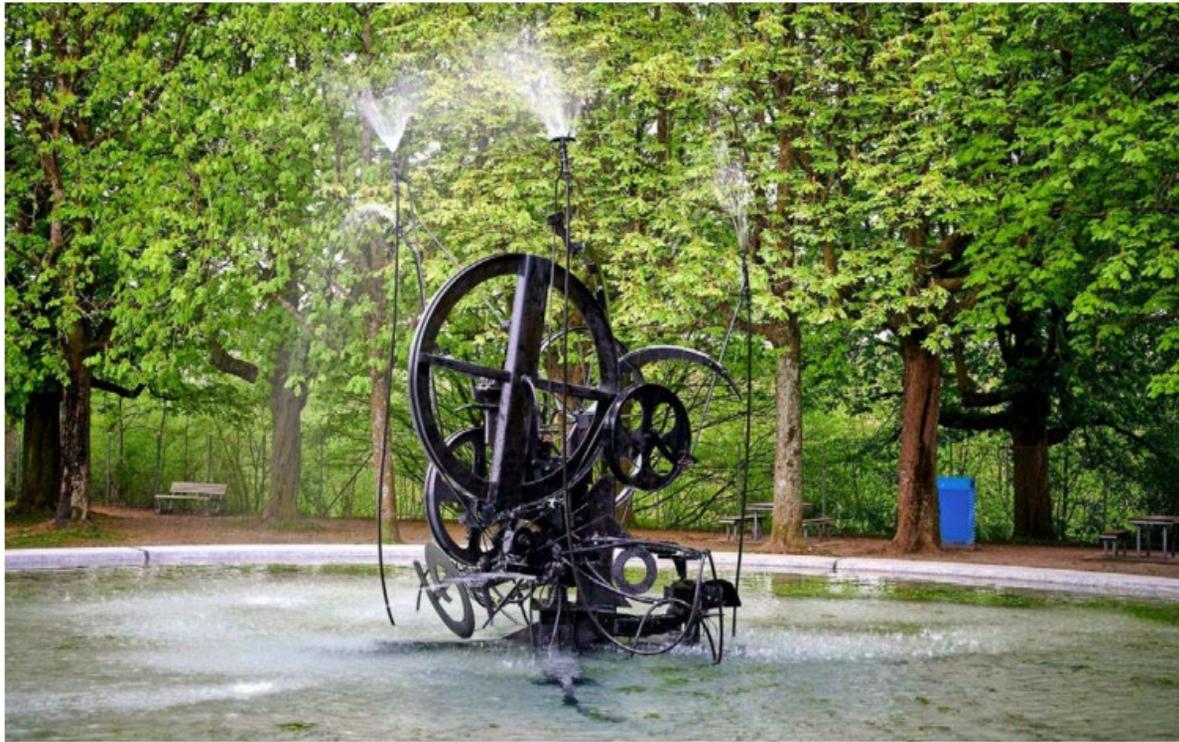
Convaincu de la nécessité de fusionner la ville centre avec les huit communes voisines, Raphaël Casazza souhaite lier ce projet au calendrier de la fusion. Lancé en consultation jusqu'à la fin de l'été, le PMSD pourrait

faire l'objet d'un mandat d'études parallèles après le vote consultatif sur le Grand Fribourg du 26 septembre prochain. «C'est ma contribution à ce débat», dit l'élu libéral-radical, certain que ses propositions ont la capacité de susciter l'adhésion. Reste à en convaincre les autorités, de même que les propriétaires des terrains concernés: la commune de Givisiez et l'Office fédéral des routes. A entendre son concepteur, le PMSD est la pièce manquante pour susciter l'adhésion de la population au Grand Fribourg. »

PATRICK CHUARD

Le nouveau cahier *Pro Fribourg* expose pourquoi la fontaine ne peut être déplacée

Respecter le choix de Tinguely



La fontaine Jean Tinguely est à été conçue par l'artiste expressément pour ce lieu, entouré de verdure et calme. Charles Ellena

« NICOLE RÜTTIMANN

Patrimoine » «Ce serait une erreur de déplacer la fontaine Jean Tinguely, il nous faut respecter ce qu'il a voulu, on le doit à l'art et à l'artiste.» Ce sujet délicat est l'un des volets majeurs de la nouvelle publication de *Pro Fribourg*, présentée hier à la presse à l'étage du Théâtre Equilibre, offrant une vue plongeante sur la fontaine et son écrin de verdure.

Une œuvre du XXI^e

La ville prévoit de déplacer cette fontaine vers la gare, dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Gare de Fribourg. Une idée qui irait à l'encontre de ce que l'artiste a voulu pour son œuvre, soutient preuves à l'appui Olivier Suter, membre du comité de l'Association. Celui-ci rappelle le contexte: à la mort de Jo Siffert en 1971, Tinguely avait souhaité lui rendre hommage avec un projet de monument où l'on

voit déjà un bassin rond entouré de verdure. La ville avait refusé. Mais début 1980, le syndic Claude Schorderet avait accepté le cadeau du sculpteur qui, en collaboration avec les autorités, avait étudié tous les détails de l'aménagement. «J'ai aussi tenu compte de Fribourg, du lieu, du rythme. Il ne fallait pas que ce ne soit qu'une blague, mais à la fois un monument et un hommage à Jo Siffert et une œuvre très bien réfléchie avec les autorités de la ville, le syndic. On a fait un bon travail d'urbanistes», avait indiqué Jean Tinguely de son vivant.

La fontaine a donc été pensée pour ce lieu, calme, verdoyant, un peu à l'écart du centre, un lieu où se délasser, relève la photographe et amie de l'artiste, Eliane Laubscher. A propos de sa fontaine, il disait encore: «Je ne veux pas que les gens passent à côté, je veux qu'ils viennent la voir.» Or, une gare est un lieu de passage, à l'encontre des intentions de l'artiste, déplore Olivier Suter.

Et de rappeler que la ville de Fribourg avait déjà prévu de déplacer l'œuvre il y a quelques années, sous l'égide d'Equilibre dans la galerie marchande. Ce qui aurait été à l'opposé de l'esprit anticommuniste de Tinguely. «De plus, on avait alors prévu que le bassin, pour tant partie intégrante de l'œuvre, devienne carré!» s'offusque-t-il.

«On a fait un bon travail d'urbanistes»

Jean Tinguely

Pro Fribourg défend donc la volonté de l'artiste et des autorités de l'époque, mais ne cherche pas la confrontation avec la ville, assure Olivier Suter. L'association désire d'ailleurs rencontrer bientôt l'exécutif et a

une alternative à lui soumettre: plutôt que de déplacer la fontaine, elle propose de commander une œuvre du XXI^e pour la place de la Gare. Une réalisation «à la hauteur des ambitions d'un centre cantonal fort» qui ferait l'objet d'un concours international. Et elle propose d'utiliser à cet effet, outre les frais de déplacement économiques, le «pour cent culturel», part du budget d'un projet usuellement attribuée à une animation culturelle.

Andrea Burgener Woeffray, à la tête du service d'urbanisme et architecture, précise connaître la position de Pro Fribourg, ayant déjà rencontré un de ses membres. Mais l'a-t-elle informé? Elle n'est pas en mesure de répondre pour l'instant, le dossier n'ayant pas encore été discuté au sein de l'exécutif. Néanmoins, si ce dernier devait renoncer à déplacer la fontaine, «la question d'un concours est absolument envisageable car il assurera de la qualité», note-t-elle. Le budget resterait à fixer.

Quant au calendrier prévu pour le réaménagement de la place de la Gare, les étapes se feront dans l'ordre pour éviter les chevauchements avec les chantiers des CFF et ceux de la ville comme la route des Arsenaux qui a été mis à l'enquête. La rénovation de la place de la Gare le sera cette année encore, mais le périmètre définitif n'est pas encore connu. Et d'assurer veiller à ce que la population soit bien informée.

Patrimoine photo glânois

Autre pan important du cahier, une collection photographique avec des images issues du fonds de l'ancien magasin-atelier de photographies de Jean-Louis Donzallaz, à Romont. Une exposition (lire mercredi dans *La Liberté*) y est consacrée, présentant plus de 300 clichés également d'Adolphe Geisel et Michel Bourquard. Le numéro fait aussi la part belle au patrimoine alpestre, à l'architecture de Marcel Colliard, et à l'artiste international Hafis Bertschinger qui fête 50 ans de présence à Fribourg. »

Les patentes ne sont pas acquises

Restauration » L'Etat n'assouplira pas la loi qui règle l'octroi et le renouvellement des patentes des restaurateurs. Suite à un article paru dans *La Liberté* du 24 février, les députés centristes Hubert Dafflon (Grolley) et Eric Colomb (Lully) étaient intervenus afin de demander un réaménagement du cadre légal. En effet, que ce soit pour l'octroi d'une patente ou pour son renouvellement, le cafetier doit prouver qu'il n'a pas fait l'objet d'actes de défaut de biens durant les cinq années précédentes. Les restrictions sanitaires en lien avec la pandémie ayant lourdement affecté le secteur, des cessations d'activités sont à craindre, faute d'autorisation d'exercer.

14 refus

Le nombre de décisions de non-renouvellement de patentes en 3 ans

Dans sa réponse publiée récemment, le Conseil d'Etat assure qu'il ne minimise pas les incidences économiques négatives de la crise. Mais il n'a pas d'indicateurs montrant qu'il y aurait une hécatombe à cause de ce critère financier. Il rappelle que de nombreuses aides ont été accordées aux restaurateurs. Il fait aussi remarquer que les délivrances de commandements de payer et les notifications de saisie n'ont pas augmenté en 2020.

Au cours des trois dernières années, l'autorité n'a prononcé que 14 décisions de non-renouvellement de patente en raison de l'insolvabilité de l'exploitant. Le Conseil d'Etat assure que la police du commerce accorde des délais généreux afin que des solutions soient trouvées. Cette approche pragmatique continuera à être appliquée, assure-t-il. » MAG

TERROIR

NOUVEAU PRÉSIDENT

Christian Deillon, maître-boucher à Romont, succède à Daniel Blanc qui a occupé la présidence de Terroir Fribourg depuis 2010, annonce l'association dans un communiqué. MAG